

INSTANTANÉS DU QUARTIER À TRAVERS LES ÉPOQUES

1. Essaye de replacer les quatre cartes des pages 3 et 4 dans l'ordre chronologique, rapidement, sans trop te poser de questions.

Pourquoi ce choix ? Quels sont les éléments qui t'ont mis sur la piste ? Coche tout ce qui a pu t'aider.

- Le tracé des rues
- La forme des zones vertes
- Les couleurs
- La forme des enceintes

2. Les repères :

- Sur le plan actuel (⊙), **repasse au fluo** les axes suivants :
 - la rue de Ruysbroek
 - le boulevard de l'Empereur et le Cantersteen
 - le boulevard du Régent sur toute sa longueur
 - le contour de la place Royale
- Retrouve leur équivalent sur les trois cartes anciennes et **repasse-les** dans la même couleur.
- Sur quelle carte la place Royale n'apparaît-elle pas ? la carte ❖ la carte ❁

3. On vérifie.

- **Associe** maintenant chaque description à la carte du Mont des Arts qui lui correspond.

Instantané du quartier en 1572

La ville est dense. Des maisons étroites à pignons collées les unes aux autres encadrent des rues sinueuses et étroites qui se créent petit à petit au gré des constructions. Le plan des maisons est étroit et long, des cours se développent parfois à l'arrière, en intérieur d'îlot.

Le parc derrière le palais du Coudenberg (la Warande) est situé entre les deux enceintes de la ville, ses limites ont des formes naturelles.

A l'ouest, l'hôtel de Nassau est précédé d'un grand jardin.

Instantané du quartier en 1778

La place Royale a remplacé le palais. Il s'agit d'une place rectangulaire fermée aux formes droites. Elle enveloppe la statue de Charles de Lorraine et cache en partie la ville.

Autour, les rues ont encore un tracé médiéval, à l'exception du parc, complètement restructuré. Ses limites sont nettes et les chemins qui le parcourent se prolongent dans la ville.

La première enceinte n'est plus visible, la seconde enceinte a été renforcée par des bastions triangulaires.

Instantané du quartier vers 1910

Au nord-ouest de la place Royale, un quartier a été démoli. Une nouvelle rue courbe le contourne par la droite. Le tracé des autres rues demeure médiéval.

L'enceinte a été remplacée par de larges boulevards au-delà desquels la ville s'est étendue. A l'est, le nouveau quartier Léopold se compose de rues bien droites tracées en damier.

La large rue de la Régence a été tracée (et prolongée). Elle offre une **perspective** sur l'immense palais de justice (hors carte).

Instantané du quartier aujourd'hui

Le palais des Beaux-Arts occupe une partie des anciennes rues Terarken et Isabelle.

La courbe de la rue Ravenstein adoucit la pente du quartier.

La gare centrale borde le Mont des Arts.

L'hôtel de Nassau a été démoli (à l'exception de la chapelle) et remplacé par la bibliothèque royale.



- **Replace** la bonne **légende** dans le cadre sous chaque carte.
 - G. Braun et Fr. Hogenberg, Plan de Bruxelles (détail), 1572.
 - J.J.F. de Ferraris, Carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens (détail), 1771-1778.
 - Carte de service des environs de Bruxelles (détail), 1900 à 1910.
 - Le grand Bruxelles : plan des rues (détail), de rouck cartographie, sd (aujourd'hui).

4. L'ancienne **Steenweg** :

Sur les trois cartes anciennes (★, ✿ et ❖), l'ancienne Steenweg, route pavée qui traversait la ville d'est en ouest (et de haut en bas), est tracée en orange.

- Sur la **carte de Ferraris**, a-t-elle été modifiée ? oui non
- Sur la **carte de 1910**, elle est longée par une zone blanche, sans habitations.
 - A quoi correspond cette zone blanche ?
 - à une zone verte
 - à un quartier récemment démoli
 - De l'autre côté de cette zone sans habitations, au nord, une nouvelle rue **courbe** a été tracée, la rue Coudenberg. Pourquoi cette nouvelle rue ?
 - pour adoucir la pente du quartier
 - pour s'adapter au paysage
- Que reste-t-il de cette chaussée **aujourd'hui** ?
 - Sur la carte actuelle, deux parties de l'ancienne Steenweg ont été tracées en orange. Retrouve le troisième tronçon de cette ancienne route qui existe encore aujourd'hui et **souligne-le également en orange**.
 - A quelle rue actuelle correspond-t-il ?
 - la rue Montagne de la Cour
 - la rue de Namur
 - la rue de la Régence





